





## QUESTION AND ANSWER # 2

### Question no 1

Compte tenu de la feuille de route de Microsoft relative à SharePoint sur site et de la transition du marché vers Microsoft 365 utilisant SharePoint en ligne, les IS les plus familiers avec le produit n'auraient pas nécessairement une expérience récente (contrat attribué au cours des 5 dernières années) pour offrir des modèles de soutien opérationnel. Est-il possible de modifier les critères obligatoires MT2 de manière que les capacités mentionnées puissent être démontrées indépendamment de la plateforme SharePoint sur site (étant donné qu'il s'agit pour la plupart de capacités d'exploitation génériques)?

### Réponse no 1

Sécurité publique Canada a publié une modification no 2 à la DP 202301512 concernant les MT 2.

**FIN**